



HAL
open science

Transmission dialogique des paroles d'autrui

Agata Jackiewicz

► **To cite this version:**

Agata Jackiewicz. Transmission dialogique des paroles d'autrui. Verbum (Presses Universitaires de Nancy), 2005, Les adverbiaux cadratifs et l'organisation des textes, 27 (3), pp.265-291. halshs-01839079

HAL Id: halshs-01839079

<https://shs.hal.science/halshs-01839079>

Submitted on 13 Jul 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

TRANSMISSION DIALOGIQUE DES PAROLES D'AUTRUI

Agata Jackiewicz

Laboratoire LaLICC (Paris IV, CNRS)
Université de Paris-Sorbonne (ISHA)
Maison de la Recherche
28, rue Serpente, 75006 Paris - France
Agata.Jackiewicz@paris4.sorbonne.fr

Résumé : *Partant de nombreux exemples de discours rapportés issus du quotidien Le Monde, nous proposons une typologie énonciative et sémantique des discours rapportés, fondée sur des relations qui se tissent entre l'énonciateur, le locuteur, l'allocutaire, le co-énonciateur.*

Abstract : *Starting from several examples taken in the daily newspaper Le Monde, we propose an enunciative and semantic typology of reported speech based on relations between (the French notions of) "énonciateur", "locuteur", "allocutaire" et "co-énonciateur".*

1. INTRODUCTION

Tout discours est hétérogène par définition, il est constamment composé de traces d'énonciations d'autrui, évoquées ou transmises avec des degrés de précision et de partialité variés. Comme le remarque avec justesse (Bakhtine, 1978, 157), « plus la vie sociale de la collectivité qui parle est intense, différenciée et élevée, plus la parole, l'énoncé d'autrui, comme objet d'une transmission intéressée, d'une exégèse, d'une discussion, d'un soutien, d'un développement a une part plus grande dans tous les objets de discours ». Ce constat, très actuel somme toute, concorde avec celui de (Chareaudeau, 1997), pour qui le phénomène de la parole rapportée, reflet des diverses paroles qui circulent dans l'espace public, est l'un des grands enjeux des médias modernes. La problématique de la recherche d'informations (fouille ou filtrage de textes sur le Web ou dans des bases textuelles) par des moyens informatiques, qui est la nôtre, se trouve aujourd'hui fortement concernée par l'identification, la catégorisation sémantique, l'annotation et l'extraction de citations.

On cite ou on recherche des citations dans des buts variés. Pour découvrir ou faire découvrir une personne à travers ses paroles (la présenter, l'honorer ou la discréditer, montrer la permanence de ses opinions ou leur évolution jugées bienvenues, ou au contraire dénoncer leur versatilité). « Il n'est pas possible de représenter le monde idéologique d'autrui de manière

adéquate sans lui donner sa résonance, sans découvrir ses paroles à lui », nous avertit Bakhtine. Pour apprendre ou faire apprendre quelque chose sur un objet (fait ou phénomène), lequel, toujours en termes bakhtiniens, « sert d'arène à la rencontre » de plusieurs locuteurs possibles. La légitimité des citations convoquées autour d'un sujet apporte au discours tenu un gage de scientificité incontestable. Enfin, pour mettre en évidence, sur le plan interpersonnel ou social, un consensus ou une divergence de points de vue (citation coopérative, citation conflictuelle...). Ces différents objectifs laissent entrevoir que la situation dans laquelle une parole est prononcée ou utilisée revêt souvent une importance fondamentale pour son interprétation. Celui qui la rapporte se trouve nécessairement confronté au problème de la restitution de ce contexte originel, de manière à assurer sa compréhension dans la nouvelle situation d'énonciation. Cette problématique sera amplement abordée dans la présente contribution.

Le deuxième point qui nous intéressera ici est la question de l'enchevêtrement des voix de plusieurs sources énonciatives dans les discours rapportés. La linguistique du discours a très largement débattu ce délicat problème, en l'abordant le plus souvent à partir du point de vue du discours citant, dans lequel sont recherchées les traces des discours autres. La parole d'autrui peut y apparaître sous différents modes, de façon plus ou moins explicite, avec des significations diverses. Comme l'ont montré de nombreux travaux, les gradations dans les degrés d'étrangeté (ou d'appropriation) des mots d'un tiers sont manifestées par l'usage des discours direct, indirect, des formes mixtes de ceux-ci, mais aussi par les différentes et nombreuses formes du discours étranger caché, demi-caché, dispersé, évoqué¹... Voici deux exemples pour illustrer les deux extrêmes de ce continuum.

(1) *Robert Hue, pour sa part, prononçait l'euphémisme de la soirée : « Le résultat du Parti communiste n'est pas un bon résultat. » (Le Monde, 11 juin 02)*

(2) *L'ancien patron des cheminots cégétistes a pour lui un bilan globalement positif quant à l'influence de la CGT : avec 693 674 adhérents revendiqués en 2001, elle a, dans un paysage sous-syndicalisé, amorcé une progression. (Le Monde, 8 mars 03)*

Dans (1), le discours rapporté est clairement ressenti et utilisé comme étranger. Exprimé en italique et placé entre guillemets (c'est-à-dire très nettement délimité et différencié du discours citant), il est attribué à un

¹ Pour une analyse détaillée de différents modes de discours rapporté, et plus généralement, la discussion des approches linguistiques utilisées dans l'étude des citations, le lecteur pourra consulter (Rosier, 1999).

locuteur déterminé, distinct de l'énonciateur, lequel porte un jugement (euphémistique) sur les paroles citées. On dira que dans (2) le discours d'autrui est évoqué par le biais de l'expression *bilan globalement positif*, mais seulement dans la mesure où il est disponible dans la mémoire collective du groupe (culturel, social...) auquel appartiennent l'énonciateur (ici, le journaliste *du Monde*) et le co-énonciateur (le lecteur « type »).

Pour notre part, le problème des voix multiples au sein d'un discours se pose d'une manière inverse. Étant donnée une séquence de discours rapporté, explicitement attribuée à un tiers, la question est de savoir quels sont les moyens et les « lieux » possibles d'intervention de l'énonciateur (celui qui cite) dans ce même discours ? Et quelles en sont les traces linguistiques ? Ainsi, dans (1), le discours rapporté (le propos de R. Hue) porte une nette empreinte du journaliste, lequel donne une appréciation sur la façon de s'exprimer du locuteur en question. Nous montrerons à travers de multiples exemples tirés de la presse qu'il existe plusieurs façons, souvent discrètes ou indirectes, pour un journaliste de porter un jugement sur le discours de sa source. Nous en explorerons deux principales qui sont d'une part, la possibilité de jouer sur le sémantisme du verbe de parole ou de pensée ou de toute autre expression introductrice et d'autre part, le choix des modalités.

Notre approche du discours rapporté s'inscrit dans le cadre d'une linguistique de l'énonciation, héritant des réflexions de Bally et de Bakhtine, puis de Authier, Ducrot, Maingueneau et Kerbrat-Orecchioni. Elle vise à terme la construction d'un modèle formel du discours rapporté, en empruntant la voie ouverte par Culioli et l'appareillage formel proposé par Desclés (Desclés, 1976). Le point de vue énonciatif permet d'aborder le discours rapporté dans une approche dialogique mettant en lumière la dimension interactionnelle dans laquelle sont impliqués, à différents degrés, le locuteur (source du discours cité), l'énonciateur (celui qui cite), mais aussi l'allocutaire (le destinataire initial des paroles du locuteur) et le co-énonciateur (celui qui est guidé par l'énonciateur dans la compréhension des paroles citées). Nous nous attacherons à montrer que les citations ne reflètent pas seulement les rapports que le locuteur et l'énonciateur entretiennent avec le contenu propositionnel des paroles rapportées (s'exprimant en termes d'adhésion ou de distanciation par rapport au « dit »), mais aussi des relations entre (i) le locuteur et son allocutaire, (ii) le locuteur et son « dire » (la forme, et l'organisation de son propre propos), (iii) l'énonciateur et le « dire » du locuteur, (iv) l'énonciateur et le co-énonciateur...

Nous abordons la question des discours rapportés sous l'angle du repérage informatif. La visée du travail est l'identification, la

catégorisation sémantique et l'annotation de citations, par des procédures automatiques, pour la fouille sémantique de textes. Nous cherchons à extraire des séquences citationnelles suffisamment « complètes » pour être interprétables et exploitables indépendamment de leur contexte d'apparition. En effet, l'objet « citation » est une entité discursive multiforme, composée de segments de natures différentes, non tous nécessaires, mais participant chacun d'une manière précise à l'intelligibilité de l'ensemble. L'analyse linguistique préalable consiste donc à examiner un certain nombre de séquences citationnelles, telles qu'elles fonctionnent dans des situations réelles de communication (par exemple dans des journaux quotidiens), pour en déterminer les composantes, recueillir les marques qui constituent des traces linguistiques de ces composantes, avec le souci de dégager des catégories énonciatives et sémantiques reflétant leur fonction et/ou leur signification. Ces catégories seront exploitées pour l'annotation automatique de citations. Certaines d'entre elles serviront dans la phase de construction de requêtes d'interrogation dans des situations précises de recherche d'informations².

Nous avons choisi comme observables des textes de presse quotidienne, naturellement riches en citations. En effet, les journaux tels que *le Monde* rapportent des événements énonciatifs fort variés : présentations orales, conférences de presse, interviews tenues par divers acteurs de la vie politique, sociale ou culturelle, diverses réactions venant des syndicats, des associations... mais aussi, critiques de livres, extraits ou synthèses de différents rapports ou publications. Notre corpus d'étude est constitué par les articles du *Monde* parus entre le 1^{er} juillet 2002 et le 30 juin 2004, rassemblés sur un CD-ROM doté d'un moteur de recherche élémentaire permettant d'effectuer des requêtes sur le contenu, en tenant notamment compte des genres associés aux documents indexés. Le guide rédactionnel « *Le style du Monde* » (2002) nous a fourni des indications précieuses sur les recommandations que doivent suivre les journalistes, en matière de citations.

Nous partons du constat que dans la presse, les discours rapportés sont non seulement transmis ou reproduits, mais aussi représentés et expliqués. Cette représentation donne à voir d'une manière synthétique certains aspects saillants des discours originels et préférentiellement, les interactions qui s'opèrent dans et à travers l'activité linguistique entre les sujets communicants. Les analyses du dialogisme dans le roman menées par Bakhtine sont donc tout à fait éclairantes pour notre problématique. « Le

² Ce travail est mené collectivement au sein de l'équipe LaLICC dans le cadre du projet EXCOM ayant pour objet la construction d'une plate-forme informatique multilingue destinée à la fouille sémantique de textes.

discours de l'auteur représente et enchâsse le discours d'autrui, crée pour lui une perspective, distribue ses ombres et ses lumières, crée sa situation et toutes les conditions de sa résonance, enfin y pénétrant de l'intérieur, y introduit ses accents et ses expressions, crée pour lui un fond dialogique » (Bakhtine, 1978, 175). Nous nous intéresserons tout particulièrement au contexte qui entoure les paroles rapportées proprement dites. Nous montrerons qu'en dépit de l'exigence de neutralité et d'objectivité qui s'impose aux écrits journalistiques, ces derniers sont constamment traversés de modalisations qui à des degrés divers influencent le lecteur dans l'interprétation des paroles citées.

2. DIMENSIONS ENONCIATIVE ET DIALOGIQUE DES DISCOURS

Pour qu'un discours rapporté soit pleinement interprétable, il faut qu'il soit réalisé par une séquence (suffisamment) « complète » sur le plan énonciatif. Cette séquence est de toute évidence complexe. Une unité verbale devient un véritable énoncé quand elle est prise en charge dans un lieu et un moment particuliers par un sujet qui s'adresse avec une certaine visée à un ou d'autres sujets. Un énoncé qui en rapporte un autre implique à son tour son propre énonciateur, un co-énonciateur, une visée, un moment, un lieu... Un jeu de relations complexe s'instaure alors entre ces deux instances de parole. Pour les différencier entre elles, nous appellerons, suite à (Desclés & Guentchéva, 2000), *locuteur* le dernier *énonciateur* qui prend en charge directement la relation prédicative (ce qui est dit). Ainsi, dans le schéma du discours rapporté « DIS (DIT (ce qui est dit) X) JE », JE désigne le sujet énonciateur, X représente le locuteur, DIS et DIT sont des opérateurs verbaux d'énonciation ; l'ensemble se lit : « JE (« énonciateur ») dis : X (« locuteur ») dit ce qui est dit ».

Un énonciateur qui rapporte les propos d'un locuteur (i) choisit la manière de restituer les paroles, les paramètres de la situation d'énonciation initiale, ainsi que le positionnement du locuteur vis-à-vis de son dit, son dire, son allocutaire..., mais aussi, (ii) selon ses visées propres, prend position par rapport au dit, au dire et à l'attitude du locuteur, et, (iii) à l'attention de son propre co-énonciateur, explique, commente ou reformule le discours rapporté. Cette approche énonciative et relationnelle des discours rapportés est compatible avec la manière dont (Bakhtine, 1978) appréhende la présence de l'énonciateur à l'échelle du discours. Celle-ci peut prendre plusieurs orientations dialogiques :

- présenter et commenter son propre discours (dialogue avec sa propre parole et d'une manière indirecte avec le lecteur ou le co-énonciateur) ; prennent place ici les différentes opérations d'annonces, d'auto-reformulation, de commentaire autonymique...

qui ont pour fonction de guider le lecteur à travers le discours pour en faciliter la compréhension ;

- rétablir, transmettre et interpréter des paroles étrangères (dialogue avec la parole rapportée du locuteur et avec le co-énonciateur) ; ici les opérations complexes de citation, de prise en charge et de reformulation (explicative ou correctrice) réunissent les trois instances de parole que sont l'énonciateur, le locuteur et le co-énonciateur ;
- présenter l'objet du discours comme un point de convergence de voix diverses ; l'énonciateur convoque autour des objets (notions, événements) dont il traite des langages (sociaux) différents, car aucun discours ne peut manquer de s'orienter sur le déjà-dit, le déjà connu, l'opinion (publique) sur la question traitée ; interviennent ici principalement les opérations de thématization, de citation et d'argumentation.

Notre problématique concerne de toute évidence ces trois axes, dans la mesure où nous sommes amenée à analyser les rapports qu'entretiennent entre elles plusieurs instances énonciatives, perceptibles à travers différents jeux d'opérations énonciatives, sémantiques et discursives. Illustrons rapidement ce phénomène. Dans (3), nous sommes en présence d'une hétéro-reformulation d'un discours rapporté avec une distanciation (non prise en charge) de la part de l'énonciateur. L'exemple (4) exprime à son tour plusieurs auto-reformulations, implicitement prises en charge par l'énonciateur, destinées très nettement au destinataire (co-énonciateur) du propos. L'exemple (5) illustre le cas où l'énonciateur rapporte en le condensant et en prenant sa distance, le propos d'un tiers, dont il cite un extrait en guise d'illustration.

(3) ***Selon** M. Dominique Strauss-Kahn, ministre français de l'économie et des finances, alors que ce solde financier était négatif de 149,2 milliards de francs en 1990, il était devenu positif de 134,7 milliards de francs en 1996. **Ce qui revient à dire** que, chose extrêmement rare, non seulement les entreprises françaises n'ont pas besoin d'emprunter pour financer leurs investissements, mais qu'elles sont en mesure de... prêter.* (Le Monde diplomatique, avril 98, p.18)³

(4) *On a représenté un gros aimant et deux de ce qu'on appelle ses "lignes de champ". On voit que les deux petits aimants ont tendance à s'orienter selon ces lignes de champ. **Ce qui revient à dire** que leur*

³ Dans les énoncés cités en exemple, sont identifiées par le gras : les introducteurs de citation (essentiellement les verbes), les modalités, les indices de certains paramètres d'énonciation ainsi que les marques de reformulation.

pôle sud pointe vers le pôle nord du gros aimant. **Dire que** les aimants ont tendance à s'orienter selon les lignes de champs, **c'est la même chose que dire que** les pôles opposés s'attirent. (www.e-scio.net/electromag/aimants.php3)

(5) *Président du conseil général de Corse-du-Sud, Noël Sarrola a en effet adressé une note aux fonctionnaires territoriaux dans laquelle il **insinue que** la suppression des conseils généraux ferait peser une menace sur leur emploi : « Il est à peu près certain que la fusion des administrations se traduirait par un blocage des recrutements, et par un non-remplacement des départs à la retraite », **écrivait-il.*** (*Le Monde*, 5 juill. 02)

3. TYPOLOGIE DES DISCOURS RAPPORTES

Le problème de la citation est comment restituer d'une manière juste et synthétique toutes les choses qui disent dans un contexte initial (oral ou écrit) comment il faut comprendre un discours. Citer consiste donc, au minimum, à transcrire ou reproduire l'ensemble ou une partie du discours d'un autre (rapporter ce qui a été dit). Mais, la compréhension de ces paroles s'appuie de toute évidence sur la connaissance des paramètres essentiels de la situation d'énonciation les caractérisant (par qui, quand, où, à l'attention de qui cela a été dit). De plus, l'interprétation des intentions du locuteur (si elle ne découle pas clairement des paroles citées), celle des attitudes manifestées par le locuteur en parlant, facilitent notablement, voire conditionnent dans certains cas, l'accès au sens de la citation. Enfin, certains discours appellent, en raison notamment de l'absence d'un bagage culturel ou d'un savoir commun entre le locuteur d'origine et le co-énonciateur, un commentaire, une explication ou une reformulation mettant en évidence leur teneur effective. Nous dirons donc que, selon la nature de ses composants, une citation peut être qualifiée de minimale, authentifiée, interprétée ou intelligible (voir la figure 1).

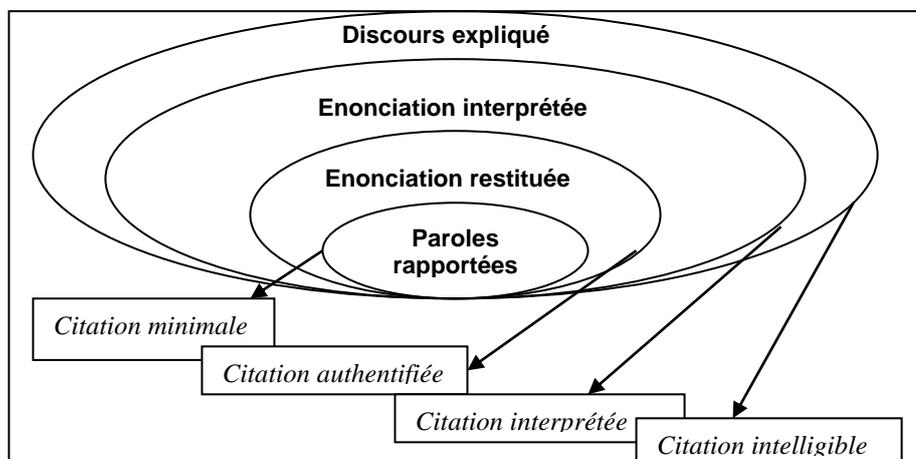


Figure 1 : Typologie énonciative et sémantique des discours rapportés

L'extrait (6) exemplifie une séquence citationnelle composée qui restitue des paroles étrangères, authentifie l'énonciation et explique le discours rapporté. Si la citation minimale correspondant au discours entre guillemets n'est nullement interprétable, on constate que le segment plus large exprimant une citation authentifiée (*selon... mercredi 26 mai*) n'est pas beaucoup plus informatif. La vraie teneur de cette citation est révélée par l'énonciateur dans le segment qui reformule les paroles rapportées (*Un euphémisme...*).

(6) *LA FRANCE ne serait-elle plus la « patrie des droits de l'homme » ? Selon un rapport d'Amnesty International, rendu public mercredi 26 mai, elle ne donne, en tout cas, « pas toujours l'exemple que l'on pourrait attendre d'elle ». Un euphémisme, cachant des critiques sévères sur certaines législations et pratiques des autorités publiques, mises en lumière par l'organisation non gouvernementale (ONG). (Le Monde, 27 mai 04)*

3.1 Citation minimale

Les paroles rapportées à proprement dit constituent le noyau de toute citation. Le seul fait de les délimiter par des signes typographiques conventionnels dédiés à cet usage (guillemets, italique...)⁴ permet de signifier qu'elles ont une origine différente de celle du discours dans lequel elles sont plongées. Si aucune autre marque explicite ne vient s'ajouter aux balises marquant les frontières des paroles rapportées, c'est que leur auteur et le contexte d'énonciation (i) ne sont pas jugés pertinents, ou (ii) sont supposés connus du lecteur (ayant déjà été mentionnés ou faisant partie d'un savoir commun... voir l'exemple 22). L'énonciateur, quant à lui, s'efface entièrement pour laisser résonner les paroles étrangères.

⁴ Aux marqueurs formels agissant comme des démarcateurs, s'ajoutent toutefois des marqueurs de cohérence et de cohésion interne du discours rapporté, lesquels jouent un rôle essentiel dans le tracé de la frontière entre le discours citant et le discours cité.

Dans la presse, on trouve typiquement des citations minimales dans des titres et dans des accroches (7)⁵. Elles sont généralement issues des discours rapportés plus amplement dans le corps de l'article. Le cas des rumeurs (ouï-dire, bruits), qui correspondent à une parole rapportée non authentifiée et présentée explicitement comme telle, relève généralement d'une citation minimale. Sa légitimité tient parfois à sa récurrence (8). Une rumeur peut être localisée dans le temps ou dans l'espace, ce qui contribue à l'authentifier faiblement (9). Les exemples 8 et 9 montrent que les paroles rapportées au sein d'une citation minimale ne sont pas nécessairement balisées typographiquement et peuvent être introduites par un verbe ou un signe de ponctuation, sans d'autres indications explicites quant à la portée de la citation.

(7) *Sous-titres : « MÊMES DROITS POUR TOUS » et « VISION PLUS RÉPUBLICAINE » (Le Monde, 8 déc. 03, p. 6)*

(8) *Les rumeurs, et elles sont nombreuses, assurent que, dans la période de succession qui s'ouvre, certains membres de la famille royale auraient une attitude ambiguë. (Le Monde, 22 juin 04)*

(9) *Le bruit court à Alger : c'est le président Bouteflika qui, lors d'un voyage éclair à Paris début février, aurait convaincu Jacques Chirac de tenir tête aux Américains et d'adopter cette position « gaullienne » qui plaît tant à l'opinion algérienne. (Le Monde, 5 mars 03)⁶*

3.2 Citation authentifiée

Si les paroles enregistrées ou transcrites sont souvent déjà interprétables (c'est le cas du nombre d'écrits anciens), elles restent néanmoins coupées de leur contexte d'origine. Pour mieux comprendre leur teneur, nous avons besoin de les authentifier c'est-à-dire connaître les principaux paramètres de l'acte d'énonciation⁷, à savoir qui a parlé ? où ?

⁵ Notons que les phénomènes de mise en page et le choix de l'emplacement des paroles rapportées (chapô, titre ou intertitre...), reflètent nettement le degré d'importance qui leur est accordé.

⁶ « Le Monde ne publie pas de citations non sourcées, sauf cas exceptionnel » (Le style du Monde, 2002, 8)

⁷ « Un contexte possible d'énonciation d'une interprétation sémantique est composé de cinq aspects ou ensembles d'aspects fondamentaux différents ; lesquels sont : un locuteur, un ou plusieurs allocutaires (ceux auxquels le locuteur s'adresse), un ensemble fini d'énoncés (qui est l'ensemble des énoncés utilisés par le locuteur dans ce contexte), un moment et un lieu (qui sont le moment et le lieu de l'énonciation de ces énoncés), et une série de propriétés ou d'attributs de ce locuteur, de ces allocutaires, de ce moment et de ce lieu d'énonciation qui sont pertinents pour déterminer d'abord la nature exacte, et ensuite les valeurs de succès et de

quand ? à l'attention de qui (10)? Différentes combinaisons de ces paramètres peuvent être linguistiquement exprimées. Chacun d'entre eux peut être déterminé d'une manière plus ou moins riche.

(10)" Cette grève de la faim est un choix personnel de Mme Nasraoui. Elle n'a qu'à en assumer les conséquences ", **a déclaré, vendredi 26 juillet, le responsable du dossier des droits de l'homme auprès du ministre de la justice, Ridha Khemakhem, en réponse à une question du Monde concernant la dégradation de l'état de santé de l'avocate.** (*Le Monde*, 29 juill.02)

Le locuteur, auteur des paroles rapportées et source des repérages spatio-temporels et personnels, est le paramètre essentiel de toute citation. Individuelle ou collective, cette instance peut être exprimée avec différents degrés de détermination. Déterminer le locuteur c'est préciser son identité, parfois son âge ou sa nationalité, mais aussi (et principalement, quand il s'agit des médias) renseigner sur son statut social : sa fonction, son titre, son appartenance politique, religieuse, ethnique... La notoriété du locuteur (homme politique, scientifique de renom...) influe de toute évidence sur l'effet que produira sa parole (effet de décision, effet de savoir...). Le locuteur source n'est pas toujours important en tant que personne, mais plutôt en tant que représentant d'une opinion générale, d'une catégorie sociale ou d'un individu-type. Le locuteur d'origine est parfois désigné de façon collective ou floue (*dans l'entourage de X, les milieux proches de Y, des sources autorisées...*), voire même présenté comme anonyme.

Les coordonnées temporelles et spatiales de l'énonciation rapportée ne sont pas nécessairement mentionnées. Quand elles le sont, elles donnent rarement une information complète et absolue. Le plus souvent, elles sont à calculer à partir des coordonnées de l'énonciation qui rapporte. Par exemple, les dépêches AFP toujours précisément datées, mentionnent en général les dates des événements qu'elles rapportent (quasiment simultanés avec la production de la dépêche) d'une manière relative (*dans la soirée*). Le lecteur devra se reporter au paratexte associé à la dépêche pour déterminer qui parle, depuis quel endroit et à quelle date (11).

(11) <Dépêche AFP : Vendredi 21 mars.> *A l'extrême sud, les troupes de la coalition attaquent la ville portuaire stratégique d'Oum Qasr, dont le contrôle permettrait d'acheminer du matériel militaire et de l'aide humanitaire. Dans la soirée, au Commandement central (Centcom), au Qatar, le chef du contingent britannique, le maréchal Brian Burridge, commente la prise par ses unités de ce port et de la*

satisfaction des actes de discours exprimés dans ce contexte » (Vanderveken, 1988, 52)

péninsule de Fao : « Il y a eu quelques combats intenses, ce qui nous a d'ailleurs surpris, mais dans l'ensemble la plupart des Irakiens ont opposé une faible résistance. » (Le Monde, 31 mars 03)

Une citation qui restitue son énonciation fait référence à un acte de parole effectif. Cet événement, s'il est oral, peut être caractérisé également par les propriétés physiques et acoustiques de la parole du locuteur (intonation, hauteur, timbre de la voix...). A l'écrit, c'est la forme graphique (visuelle) de la parole, indissociable de son support physique, qui témoigne de son existence réelle. On distingue de cette façon une parole réellement prononcée ou écrite d'un acte de communication réalisé par d'autres biais (un dessin, un signe gestuel ou une mimique qui font comprendre une intention). Par ailleurs, on peut signifier de cette façon qu'il ne s'agit pas d'une reconstitution (plus ou moins subjective ou hasardeuse) des croyances ou des intentions d'un tiers, mais d'un acte de parole que ce dernier a effectivement réalisé. La question des introducteurs de citations sera traitée dans la section 4.

(12) Au bout du fil, un homme s'exprimant en anglais, avec un fort accent arabe, qui lui annonce qu'il a été recruté pour faire sauter, dans les prochaines heures, un camion bourré d'explosifs devant l'ambassade des Etats-Unis, près de la place de la Concorde. (Le Monde, 10 déc. 03)

Notons qu'un discours qui fait référence à un événement énonciatif authentifié, sans restitution de paroles, n'est pas à proprement parler une citation (13). Dans certaines typologies, il est qualifié de discours rapporté narrativisé ou raconté.

(13) Des parlementaires, des directeurs d'administrations centrales, viennent le voir. Ils saluent aimablement, ouvrent la bouche pour une introduction qui promet d'être à rallonge. Il les coupe et résume en deux phrases l'exposé qui n'a pas commencé. (Le Monde, 30 sept. 03)

3.3 Citation interprétée

Pour qu'une citation soit interprétable, il faut qu'elle indique comment doivent être comprises les paroles rapportées⁸. Plusieurs aspects de l'énoncé

⁸ « Une citation qui ne rapporterait que ce qui a été dit, mais qui serait impuissante à préciser comment cela a été dit serait très incomplète. Il faut donc faire appel à un commentaire métalinguistique. » (Olson, 1998, 117). Olson décrit (116-125) comment certaines cultures orales traitent la parole rapportée et par quels outils elles représentent l'illocution et les différentes caractéristiques d'une situation d'énonciation.

et de l'énonciation d'origine nécessitent un travail interprétatif de la part de celui qui les rapporte.

Premièrement, la compréhension d'un discours rapporté exige que l'on détecte l'intention du locuteur, c'est-à-dire la valeur d'illocution que ce discours portait dans son contexte d'énonciation originel⁹. Toute énonciation constitue un acte qui vise à modifier la situation des interlocuteurs. La nature de cet acte demande à être clairement identifiée. Est-ce une assertion, une question, une suggestion, une promesse, un ordre ou une menace...? Dans certains cas, les paroles rapportées suffisent à reconstituer leur force illocutoire originelle, notamment quand la valeur illocutoire est explicitement marquée par le verbe ou par la modalité de la phrase, présents dans le segment cité (15). Autrement, l'énonciateur se doit de l'exprimer explicitement, le plus souvent par le biais du verbe introduisant l'extrait cité (14). Il arrive que l'énonciateur paraphrase en le rendant plus explicite, un discours dont il cite en même temps un extrait le plus significatif (16).

(14) " Le recul de notre pays est réel " *depuis quelques années, a regretté le premier ministre, vendredi 20 décembre au Futuroscope de Poitiers, (...) (Le Monde, 23 déc. 02)*

(15) *Dans son discours, le ministre a, par ailleurs, affirmé : " Je déclare devant vous que l'Irak est libre de toute arme nucléaire, chimique et biologique. " (Le Monde, 21 sept.02)*

(16) *Vendredi, le garde des sceaux, Dominique Perben, a salué à sa manière la prise de position de M. Chirac sur la discrimination positive en déclarant, sur Europe 1, que le « principe républicain, c'est l'égalité ». (Le Monde, 8 déc. 03)*

Deuxièmement, il est parfois pertinent de restituer l'état d'esprit et l'attitude affective de celui qui a pris la parole, ses croyances, ses réserves, ses doutes, l'importance qu'il accorde à certains éléments.

(17) *L'avocat de M. Le Floch-Prigent, Me Maurice Lantourne, sursaute : " C'est scandaleux ! C'est un marché que vous lui proposez ! " A peine l'audience est-elle levée que l'ancien PDG d'Elf explose : " C'est un chantage en direct. Donnez Le Floch et vous serez en liberté ", tonne-t-il. Son regard se tourne alors vers son ancien bras droit, que le garde s'apprête à raccompagner. " Alfred ! " " A demain ", répond M. Sirven. (Le Monde, 6 nov.02)*

(18) *La Mutuelle sociale agricole n'hésite plus à parler d'" un véritable problème de santé publique ". (Le Monde, 26 oct.02)*

⁹ « La compréhension de l'illocutoire est une condition nécessaire (...) pour comprendre un énoncé » (Lyons,1990, vol.2, 731).

Troisièmement, qualifier le style ou la manière de s'exprimer¹⁰ du locuteur s'impose dans certains cas, et notamment quand celui-ci (i) emploie des figures du style où ce qu'il veut dire diffère nettement de la signification conventionnelle de son énoncé (l'ironie, le sarcasme, le sous-entendu...), (ii) s'exprime dans un style professionnel (éloquence juridique, politique...) ou social (dialecte social, régional...) particulier.

(19) *Et le quotidien Trybuna, héritier de Trybuna Ludu, jadis organe du Parti communiste, toujours au service de ses amis postcommunistes, conclut avec sarcasme : " La nervosité s'installe dans les cercles politiques et médiatiques. Le ministre Kolodko ose réclamer une déclaration de patrimoine ! " Avant de démasquer, dans son meilleur style, les fraudeurs : " Pour satisfaire Kolodko, chaque honnête businessman et sa businesswoman, M. et Mme le juge, M. et Mme le médecin, M. et Mme le député, Mgr l'évêque, devraient déclarer ce qu'ils possèdent. Quel culot ! " (Le Monde, 4 sept.02)*

Enfin, préciser le genre du discours dont la citation est issue (plaidoyer, sermon, histoire, poème, narration, prose...) peut être important pour son interprétation, car la manière dont on comprend un énoncé dépend également de la forme rhétorique de l'ensemble dont il fait partie.

(20) « *C'est un besoin pour les femmes... Une chance pour les hommes... Une étape de l'Humanité, qui, on le sait, est double, mâle et femelle.* » *La préface d'Alexandre Adler a le mérite d'être carrée.* (Le Monde, 21 juin 02)

3.4 Citation intelligible

La quatrième composante du discours rapporté met en lumière la relation dialogique entre celui qui rapporte (l'énonciateur) et celui à l'attention de qui le discours est rapporté (le co-énonciateur). Les énoncés disent rarement d'une manière directe ce qu'ils veulent vraiment dire : ils impliquent, insinuent, suggèrent, indiquent autant (ou plus) qu'ils (n') affirment, déclarent ou définissent. Certains mots, tournures ou phrases rapportés, isolés de leur contexte d'origine, ne conduisent plus à leurs significations réelles. Par ailleurs, de nombreuses citations ne peuvent être interprétées sans un commentaire ou une explication rédigés en fonction de la personne à qui elles sont destinées.

Cet aspect de la citation est très saillant dans les articles de presse où la fonction de guidage est importante. Le journaliste se positionne en médiateur qui traduit en langage ordinaire, reformule, paraphrase, met en

¹⁰ « Le style de la personne est respecté et restitué au plus près ». (*Le style du Monde*, 2002, 8)

images, métaphorise et recontextualise le discours autre (scientifique, technique, politique, appartenant à une culture particulière ou peu connue...) pour le rendre accessible au plus grand nombre¹¹.

(21) *DEUX JOURS* après s'en être entretenu avec Nicolas Sarkozy, Jacques Chirac **a fait savoir**, jeudi 24 juin, par les services de l'Élysée, **qu'** « un ministre ne peut pas être en même temps président du principal parti de la majorité ». **En clair**, M. Sarkozy devra abandonner Bercy, s'il se présente et est élu à la présidence de l'UMP. (*Le Monde*, 26 juin 04)

(22) Li Qinfu sait parfaitement qu'une cellule communiste stipendiée peut lui être d'une grande utilité dans ses relations avec les autorités. " Le grand problème en Chine dans les affaires, **dit-il**, c'est l'absence de transparence des politiques officielles. Ces politiques changent tout le temps. Le comité du parti nous aide à mieux comprendre. " Plus important encore est l'ordre social que fait régner ce même parti. " Il nous aide à évaluer la performance des employés. " **Le doux euphémisme**. **En clair**, le parti, c'est le syndicat maison. Sous le dôme du Capitole de Pinghu, le néo-capitalisme chinois croisé de tradition communiste germe. Une culture en serre d'un nouveau type, idéologiquement modifié. (*Le Monde*, 15 janv. 2002)

(23) Les « confrontations assez dures » entre « la presse, les syndicats, les entrepreneurs et même l'Église », d'une part, et le gouvernement, de l'autre, **sont interprétées par M. Reich comme autant de dérapages**. Assez, en tout cas, pour que, « le 11 avril 2002, il y ait eu une interruption du processus démocratique », **euphémisme désignant** la tentative de coup d'État. (*Le Monde*, 14 juill.03)

Nous avons analysé d'une manière plus approfondie les discours rapportés, qualifiés d'euphémistiques par leurs énonciateurs (82 occurrences dans notre corpus). 52% de ces citations comportent une reformulation (6, 22, 23). Le jugement d'euphémisation porté sur les mots d'autrui permet, dans un souci de médiation, de « traduire une réalité que l'autre nomme imparfaitement » (attitude didactique) ou, d'une manière ouvertement critique, de « dénoncer l'autre qui nomme mal » (attitude polémique) (Krieg-Planque, 2004). Sans mention particulière, le jugement pointe l'inadéquation plus ou moins importante entre les paroles choisies par le locuteur et la

¹¹ « En effet, les journalistes se représentent comme devant affronter des logiques de masquage auxquelles ils opposeraient des logiques de dévoilement, mais ils se représentent également bien souvent comme faisant face à des logiques techniques dont ils assureraient le déchiffrement (à travers la 'traduction' des 'jargons', par exemple) » (Krieg-Planque, 2004, 70)

réalité censée leur correspondre. Des qualificatifs tels que doux, joli, charmant, délicat, délicieux, en introduisant une pointe d'ironie, soulignent davantage encore le fossé entre les mots et la réalité. D'autres, comme douteux, dénoncent ouvertement un discours inapproprié. Enfin, des qualificatifs tels que officiel, à la mode, coutumier, toujours prêt à servir, politiquement correct... mettent en cause un discours « décalé » (voire, une langue de bois), propre à une communauté de locuteurs.

4. EXPRESSIONS INTRODUCTRICES DE CITATIONS

Les expressions « pivots » entre le discours d'accueil et le discours rapporté, aptes à superposer emploi d'attribution du dire, mais aussi diverses modalisations, usages performatifs et métalinguistiques, sont le lieu privilégié de rencontre pour plusieurs instances énonciatives. Nous avons entrepris la collecte des verbes et des expressions modales qui en font partie, dans le but de cerner les régularités énonciatives ainsi que les valeurs sémantiques caractéristiques des citations. Tant les marques que les catégories sémantiques issues de l'analyse linguistique sont destinées à être exploitées dans la procédure informatique de repérage de séquences citationnelles¹².

4.1 Les verbes

Les verbes constituent des indicateurs forts de la citation. Parmi les verbes attributifs de discours rapporté les verbes de parole sont à la fois les plus nombreux et les plus fréquents. Du point de vue sémantique, un verbe de parole est un verbe qui dénote une activité linguistique du sujet parlant visant le plus souvent à communiquer un message à quelqu'un (Lamiroy & Charolles, 2003). La production de paroles est en général une activité agentive¹³, c'est-à-dire effectuée par un sujet parlant doté de la capacité de contrôle et de téléonomie. Certains verbes de parole incluent dans leur représentation conceptuelle l'objet effectué, à savoir les paroles produites, d'autres réfèrent au déroulement même de l'activité de parole, d'autres encore se focalisent sur les caractéristiques du locuteur. Il existe plusieurs classements des verbes de parole, opérés, selon les cas, sur des critères

¹² Actuellement notre base de marques linguistiques, encore provisoire, comprend : (i) 356 verbes et 266 expressions nominales, aptes à introduire une citation, (ii) 321 expressions modales, (iii) 300 expressions dénotant un locuteur, (iv) 160 marques de reformulation.

¹³ Sauf exception, comme par exemple le verbe *délirer* .

syntaxiques (Gross, 1975), sémantiques (Lamiroy & Charolles, 2003)¹⁴ ou pragmatiques (Mourad, 2001).

Nous avons cherché à organiser les verbes introducteurs de discours rapporté, recueillis dans notre corpus, en fonction de critères dictés par le corpus en question¹⁵. Les critères classificatoires que nous avons jugés les plus saillants pour notre analyse sont essentiellement de nature relationnelle : énonciative et sémantique.

4.1.1 Verbes de parole « génériques »

Parmi les introducteurs de discours rapporté, mentionnons tout d'abord les verbes de parole tels que *dire, énoncer, exposer, exprimer, formuler, écrire...* qui dénotent un acte locutoire, généralement intentionnel et téléonomique, d'une manière sémantiquement neutre. D'emploi fréquent, ces verbes peuvent se voir appliquer de nombreuses modalités (24).

(24) " *La Suisse ne s'intéresse au chômage que quand Zurich est touchée* ", **dit-on avec un brin d'amertume** à Neuchâtel, où l'on sort à peine d'une décennie de crise horlogère. (*Le Monde*, 25 nov.02)

4.1.2 Verbes de parole dénotant une relation entre le locuteur et son allocataire

De nombreux verbes de parole dénotent un rapport entre le locuteur et celui à qui son discours est destiné. Certains réfèrent tout simplement à un échange langagier (*interroger, questionner, répondre, répliquer, rétorquer, riposter, apostropher, interpeller...*).

(25) « *Dans votre hâte, vous avez omis de consulter les partenaires sociaux, ou bien alors, la consultation a été bien courte, l'a **apostrophé** M. Chabroux. Tourneriez-vous déjà le dos au dialogue social ?* » (*Le Monde*, 19 juill.02)

¹⁴ Ces auteurs classent les verbes de parole en fonction d'un certain nombre de critères sémantiques, à savoir (1) la source des paroles (l'élément déclencheur de la production verbale) (2) la forme du message (3) le contenu du message, (4) le locuteur, (5) l'acte de langage et (6) le caractère générique du verbe.

¹⁵ Il reste à préciser quels verbes de parole ne permettent pas de rapporter des discours autres. Nous n'avons pas encore mené d'observations sur cette question. Il semblerait que nous ne trouverons pas (ou seulement exceptionnellement) en qualité d'introducteur des (i) verbes intransitifs génériques (*causer, parler, tchatcher*), (ii) verbes qui renvoient à une activité non planifiée et durative du discours (*bavarder, conférer, converser, discourir...*). L'emploi de certains verbes, par exemple de ceux qui indiquent des cris d'animaux (*aboyer, barrir, bêler, beugler, blatérer, braire, bramer, cacarder, cancaner, caqueter, coasser, couiner, gazouiller, glousser...*), est fortement dépendant du genre textuel.

(26) *Slobodan Milosevic insiste : "L'inflation a été engendrée par les sanctions économiques. C'est à juste titre que nous les avons qualifiées de génocide silencieux." "Je ne doute pas que les temps aient été difficiles, **rétorque** le témoin, dans un demi sourire, mais financer l'armée ne participait pas au bien-être de la population." (Le Monde, 15 avril 03)*

D'autres expriment l'influence qu'un locuteur cherche à exercer en parlant sur son allocutaire. Il s'agit des verbes performatifs qui expriment un acte locutoire et restituent la force illocutoire du discours. Pour ce qui est du marquage précis de la valeur d'acte de langage, nous nous appuyons sur l'analyse des verbes performatifs français proposée par (Vanderveken, 1988), exploitant la classification de (Searle, 1972). Les verbes performatifs français sont classés en cinq catégories, selon le but illocutoire qu'ils attribuent à la proposition (P) :

- assertif : représenter un état de choses (P) comme étant actuel dans le monde (*attester, assumer, postuler, soutenir, certifier, rapporter, maintenir...*) ;
- engageant : s'engager à accomplir dans le monde l'action future que P représente (*garantir, promettre, s'engager, menacer, jurer, consentir...*) ;
- directif : essayer de faire en sorte que l'allocutaire accomplisse dans le monde l'action future que P représente (*interdire, exhorter, commander, proscrire, encourager...*) ;
- déclaratif : accomplir l'action que P représente du seul fait de l'énonciation (*déclarer, nommer, condamner, entériner, abolir, sanctionner...*) ;
- expressif : manifester un état mental d'un certain mode à propos de l'état de choses que P représente (*féliciter, regretter, remercier, huer, vanter, apprécier...*).

(27) *A deux reprises, s'adressant tour à tour au gouvernement et aux rebelles, le ministre français des affaires étrangères a **déclaré, en guise d'avertissement** : « La France veillera strictement à ce que les engagements pris soient respectés. » En déployant dans son ancienne colonie 2 500 soldats, Paris s'est donné les moyens d'exécuter **cette menace**. (Le Monde, 7 jan. 03)*

(28) *LE GÉNÉRAL DE GAULLE avait jadis **ordonné** : " Montrez-vous, Pompidou ! " Le général trouvait qu'il était grand temps que son premier ministre de l'époque, alors quasiment inconnu du grand public, se fasse enfin sa place au soleil de la notoriété. (Le Monde 17 déc. 02)*

(29) *Lors de la campagne présidentielle, Jacques Chirac s'était engagé à " rendre toute leur place au travail et au mérite ". (Le Monde, 27 sept. 02)*

4.1.3 Verbes exprimant divers aspects du dire

De nombreux verbes de parole employés comme introducteurs de citations spécifient divers aspects du « dire » (organisation, genre, figure de style...) du locuteur. Dans la majorité, ces verbes réfèrent au rapport que le locuteur entretient avec sa propre parole ; ils expriment ses choix en matière d'expression. Sans être exhaustifs, notons les facettes les plus fréquemment mentionnées :

- orientation argumentative ou polémique (*argumenter, objecter, réfuter, polémiquer, arguer, démontrer, plaider, justifier, étayer, raisonner, déduire, prouver...*) ;
- figure de style (ironie, plaisanterie...) (*plaisanter, se moquer, persifler, ironiser...*) ;
- genre de discours (*raconter, chanter, narrer, rimer, sermonner, épiloguer, dédicacer...*)
- organisation : fonction (*introduire, conclure, illustrer, titrer...*), suite (*ajouter, rajouter, enchaîner, reprendre, poursuivre, continuer...*), répétition (*répéter, redire, rabâcher, radoter, ressasser...*) ;
- synthèse ou transformation d'un discours (*synthétiser, récapituler, paraphraser, résumer...*) ;
- élocution (à l'oral) (*gémir, débiter, geindre, bégayer, zozoter, ânonner, bafouiller, bredouiller, murmurer, crier, chuchoter, marmonner, susurrer, ...*) ;

(30) *Toujours critique envers le président, Le Matin n'a pas hésité à titrer : « Démissionnez, Monsieur Bouteflika ! » (Le Monde, 28 mai 03)*

(31) *« Je suis né à Oxford, bien que mes parents aient habité Londres. C'est parce que Oxford était un bon endroit pour naître pendant la guerre : les Allemands avaient accepté de ne bombarder ni Oxford ni Cambridge, à condition que les Anglais ne bombardent ni Heidelberg ni Göttingen. Il est dommage que ce genre d'entente civilisée n'ait pu être étendu à d'autres régions », narre le chercheur dans Qui êtes-vous Mister Hawking ?, avec un sens de l'humour que saluent tous ceux qui l'ont côtoyé. (Le Monde 29 oct.03)*

(32) *« They came, they saw, they conquered » (ils sont venus, ils ont vu, ils ont vaincu) : le vénérable Times a paraphrasé Jules César pour décrire la ferveur des 750 000 supporters venus ovationner, le 8*

décembre dans les rues du centre de Londres, l'équipe d'Angleterre, championne du monde de rugby. (Le Monde, 10 déc.03)

(33) « C'est un Bucarestois enrichi, **persifle-t-on** à la terrasse du bistrot, sur le même ton qu'un Marseillais parlerait des Parisiens. Mais, pour nous, c'est toujours la même peine. Voire pire. » (Le Monde, 12 sept.02)

4.1.4 Verbes exprimant l'attitude du locuteur

Une activité de parole peut être rapportée en restituant d'une façon mimétique l'attitude que l'énonciateur manifeste en parlant. Cette attitude, souvent fortement impliquée, est en général en relation directe avec le contenu du propos exprimé (le dit). Certains verbes dénotent une réaction corporelle associée à l'acte de parler (*sursauter, bondir, sourire, rire, pouffer, frémir, frissonner, pleurer...*). D'autres expriment une disposition mentale ou psychologique manifestée volontairement ou non, en rapport avec les propos énoncés :

- approbation (*apprécier, saluer, approuver, accepter, consentir, acquiescer...*);
- expression vive d'un sentiment (*pleurer, s'exclamer, exploser, se récrier, tonner, s'égosiller, s'écrier, s'époumoner, vociférer...*);
- mécontentement (*fulminer, s'offusquer, pester, râler, grogner, gueuler, se plaindre, ressasser, se lamenter, déplorer, s'indigner, grincer, gronder, grommeler, gémir, bougonner, rouspéter...*);
- opposition (*contester, protester, s'opposer, démentir, contredire, s'insurger...*);
- insistance (*insister, souligner, clamer...*)... .

(34) « Guy Debord était un homme formidable », **approuve** le ministre. Un autre qui lui propose de signer une pétition ne connaît pas le même succès : « Je n'ai jamais signé de pétition », **justifie** M. de Villepin. (...) M. Toubon, qui connaît son métier, **insiste**, lui, auprès des électeurs : « Il faut voter Gaubert. Gau-bert », **ânonne-t-il** en séparant bien les syllabes. (Le Monde, 9 juin 04)

(35) Sur le port du voile islamique dans les lieux publics et en particulier à l'école, M. Chirac s'est également montré très ferme. Alors que la commission Stasi doit présenter ses conclusions, jeudi 11 décembre, il **a manifesté son rejet** des signes ostentatoires religieux : « Je considère que, les Français étant ce qu'ils sont, le port du voile est une sorte d'agression qu'il leur est difficile d'accepter. » (Le Monde, 8 déc. 03)

(36) Plus tard, une autre enragée **vocifère** : « Toi, le jeune, t'as mis des graffitis partout. T'as même pas de valeurs. T'es rien, t'as la haine

mais t'as rien. T'as même pas une maison et un jardin. » (Le Monde, 17 févr.02)

(37) « *Je fais le même métier que David Pujadas, mais je gagne dix fois mois* », *s'énerve* Patrice, présentateur à France 3-Alpes. *Un autre journaliste ricane* : " *J'ai connu une époque où il y avait des rédacteurs en chef qui s'honoraient de faire exploser leur budget.* " (Le Monde, 6 déc. 02)

(38) *Derrière la pampamania ou la tangophilie, s'installe « un nouvel exotisme multiforme, contrasté, nature, spontané et chaleureux », s'émerveillent les chasseurs de tendances des bureaux de style.* (Le Monde, 12 sept.03)

4.1.5 Verbes exprimant l'appréciation que l'énonciateur porte sur la relation que le locuteur entretient avec son dire, son dit, son allocutaire

Quand un énonciateur choisit d'intervenir explicitement dans le discours qu'il rapporte, son jugement peut concerner les trois types de relations que nous venons de mentionner dans les paragraphes 4.1.2, 4.1.3 et 4.1.4. En effet, son appréciation peut porter sur :

- la valeur de vérité des propos rapportés (rapport au dit), (*prétendre, fabuler, spéculer...*)
- la conformité (ou l'absence de celle-ci) des propos à une norme, un registre ou un genre de discours (rapport au dire) (*radoter, insinuer, enjoliver, broder, jargonner, divaguer, digresser, délirer, dérailler, rebattre, rabâcher...*)
- le rapport que le locuteur entretient avec son allocutaire (*embobiner, tromper, insulter, fanfaronner...*)

(39) *L'ancien président haïtien prétend avoir été enlevé et séquestré.* (Le Monde, 12 mars, 04)

(40) « *LES JEUNES n'ont plus de repères* », *radote-t-on en manière d'explication, voire d'excuse, de leurs incivilités.* (Le Monde, 3 sept.03)

(41) *Vaniteux et amer, il ne peut souffrir le succès d'autrui* : " *Je suis maudit* ", *rabâche-t-il sans cesse.* (Le Monde, 26 oct. 02)

(42) « *L'appropriation politique du pacte par les Etats membres a diminué* », *jargonne* la Commission, ajoutant que les gouvernements n'ont " pas voulu tirer les conséquences de l'introduction de l'euro dans la conduite des politiques budgétaires nationales » (Le Monde, 27 nov.02)

(43) *Les journaux péruviens ont brodé sur une « tentative de séduction » avec séquestration, saut périlleux de leur Miss nationale*

pour sortir du véhicule des gardes d'Omar Bongo, intervention salvatrice d'Interpol... (Le Monde, 9 févr.04)

*(44) Parfois le lecteur est directement interpellé après **avoir été embobiné** dans d'improbables rebondissements « Ses pas résonnaient sur les dalles. Sa main droite tenait la crosse de son revolver, sa main gauche palpait les pierres et sa canne l'espace devant lui. (Et voilà, personne ne suit ! Qui tient la canne, hein ? !) » (le Monde 20 févr. 04)*

*(45) E. et Q., des peintres, échangent des sourires ironiques. A., un sculpteur, **fanfaronne**. "La vraie vie, c'est de rendre son épouse et ses enfants heureux, de travailler un peu, de se laver et se parfumer, de sortir en ville, de discuter avec ses amis, et éventuellement de rencontrer des femmes qui aiment avoir des hommes différents. Voilà la philosophie de la vie pour un artiste irakien. Il ne faut pas penser à la mort, car la vie n'est jamais éternelle. Il ne sert à rien de penser à la guerre avant qu'elle soit là." L'artiste est fier de son discours, et ses amis, apparemment enchantés, approuvent sa décontraction. (Le Monde, 21 avril 02)*

4.2 Les modalités

On ne peut penser le discours rapporté sans envisager les modalisations et les évaluations qui portent aussi bien sur le dit et le dire que sur l'entité qui parle. Dans notre corpus, leur emploi est très significatif. Nous nous sommes penchée en particulier sur les expressions adverbiales qui accompagnent le verbe introducteur de citation. Si, comme on le verra dans les paragraphes suivants, l'éventail des significations qu'elles prennent dans le discours rapporté est très vaste, sur le plan de la construction, leurs formes sont relativement régulières.

- *avec N ; avec quelque N ; avec det. adj N ; avec det. N adj ; exemples : avec ironie, avec quelque exagération, avec une discrète ironie, avec une emphase péremptoire ;*
- *non sans N ; non sans dét. adj. N ; exemples : non sans sarcasme, non sans un certain mépris... ;*
- *avec classificateur (un brin de, une pointe de, un soupçon de...) N ; avec quantificateur (un peu de, un rien de...) N ; exemples : avec un soupçon d'emphase,*
- *avec det. sens (adj.) de art. N ; exemples : avec un sens exquis de la litote ;*
- *avec det. art (adj.) de art. N ; exemples : avec un art consommé de la litote ;*

- *d'un/sur un ton adj./de art N* ; exemples : *d'un ton ironique, sur un ton de la plaisanterie...* ;
- *sans N* ; *avec une absence de N* ; exemples : *sans rancune, avec une absence de pathos...* ;
- *par N* ; *par det. N* ; *par det. adj. N* ; exemples : *par euphémisme, par un douteux euphémisme...* ;
- *dans det. N* ; *dans det. adj. (S)N* ; exemples : *dans une langue de bois, dans une drôle de tautologie...* ;
- *adepte/amateur/mâitre en art/maniant habilement un art/qui a le sens... de art. N* ; exemples : *adepte de la litote*
- *en forme de N* ; exemples : *en forme de lapalissade...* ;
- adverbes en *-ment* ; exemples : *inlassablement, clairement, doctement...*
- *en guise de N* ; *en guise d'avertissement, en guise d'introduction...*
- ...

4.2.1 Modalités portant sur la relation entre le locuteur et son allocataire

Les modalités présentes dans les citations dénotent souvent le jeu de positions et d'influence entre le locuteur et le destinataire de son propos. Il peut être question d'un simple échange (question-réponse, dialogue...) ou d'un rapport d'influence plus investi (menace, avertissement, promesse...).

(46) « *UN AUTRE Brésil est possible* », *assure Cristovam Buarque, ministre brésilien de l'éducation, en guise de réponse aux premières critiques émises par les altermondialistes. (Le Monde, 2 juill.03)*

(47) « *L'école doit-elle résister à la frénésie du ludique ou s'adapter au règne du divertissement ?* », *résume, sous forme d'interrogation, le CNP, qui a rassemblé des philosophes, des sociologues et des chercheurs en sciences de l'éducation pour répondre à la question. (Le Monde, 14 janv. 03)*

(48) « *LA BOSNIE-HERZÉGOVINE revient en 1990* », « *Un pas en arrière* », *titrent, en guise d'avertissement, deux journaux indépendants de Bosnie- Herzégovine, Nezavisne Novine, de Banja Luka, et Oslobodjenje, de Sarajevo. (Le Monde, 12 oct.02)*

4.2.2 Modalités portant sur le dire (ou sur la relation entre le locuteur et son propre dire)

Dans les discours rapportés par la presse, on note une présence très significative de modalités portant sur les moyens d'expressions utilisés par le locuteur (son dire). Le propos de celui-ci peut être caractérisé tout simplement dans ses caractéristiques formelles (*en quelques mots, en deux phrases...*). L'usage de cette modalité permet de souligner indirectement la

concision du propos rapporté (49). L'organisation du discours du locuteur peut être évoquée, comme le montre l'extrait (50).

(49) *Etudiant en sciences politiques, Roberto dresse en quelques mots les enjeux du scrutin* : « C'est un vrai test politique pour Berlusconi en prévision des élections législatives », **explique** ce Sicilien de 27 ans, **en regrettant que** la plupart des candidats « ne s'intéressent pas à l'Europe ». (le Monde, 15 juin 04)

(50) Si, **en préambule**, Hein Verbruggen **déclare que** « l'UCI accueille à bras ouverts le code », il **souligne en conclusion que** « le dopage ne se réduit pas à coups de règles, de déclarations fortes ou de sanctions sur papier, mais par une action sur les terrains de la prévention et des tests », et **déplore que** l'AMA n'ait pas retenu sa proposition d' « imposer un nombre minimal de contrôles antidopage dans tous les sports ». (le Monde, 5 mars 03)

Le recours par le locuteur à une figure de style particulière (l'ironie, le sarcasme, la dérision, la plaisanterie...) est généralement explicitement signalé par l'énonciateur. Nous avons attesté dans notre corpus, une large gamme d'expressions construites à partir de ces termes (avec une pointe/ un brin d'ironie /d'auto-ironie /de dérision/... ; d'un /sur un ton ironique /provocateur /de la plaisanterie/... ; avec/non sans ironie /sarcasme/...).

(51) *Le dossier analyse enfin l'économie du projet, s'interrogeant avec ironie* : « Comment se fait-il que des gens aussi intelligents et pragmatiques que nos voisins allemands, belges ou anglais fassent la fine bouche et refusent d'investir dans une filière si évidemment compétitive ? » (Le Monde, 25 fév.04)

(52) *Le sarcasme à fleur de lèvres, ils s'enquéraient, sur un ton de compassion ironique* : «Alors, machin, on milite encore ? » (Le Monde, 7 mai 04)

L'énonciateur laisse parfois des traces d'un jugement ou d'une interprétation plus personnelle, par les appréciations qu'il donne à la figure du style employée par le locuteur (avec une redoutable /sèche /douce /certaine /discrète ...ironie ; avec une ironie désabusée/ sceptique /distanciée /féroce /allusive/...). Nous sommes donc en présence de la conjonction de deux types de modalités : celles qui caractérisent le dire et celles qui y associent un jugement plus subjectif porté par l'énonciateur (voir le § 4.2.4).

4.2.3 Modalités portant sur le locuteur et sur la relation qu'il entretient avec le contenu de son propos

Le troisième ensemble de modalités s'applique au locuteur lui-même, dont l'attitude adoptée en parlant est précisée dans la mesure où elle est

jugée pertinente ou éclairante par rapport au contenu des paroles énoncées. Dans notre corpus, ce type de modalités est également très présent.

Il y a tout d'abord l'attitude affective du locuteur. Les sentiments tels que *l'amertume, l'aigreur, l'agacement, le dépit, la résignation, l'exaspération, la lassitude, le regret, la rancœur, la tristesse, la rage, le désespoir, la colère...* mais aussi *la jubilation, la gaieté, la satisfaction ou la mélancolie*, s'ils sont ouvertement affichés par le locuteur ou nettement perceptibles par des tiers ajoutent à la teneur de son propos une implication personnelle forte.

(53) *Mais à l'ambassade d'Algérie de Paris le code de la famille l'a rattrapée : « On m'a dit que ma fille ne pouvait pas obtenir la nationalité algérienne, raconte-t-elle avec des larmes de colère, parce que ses grands-parents étaient français. On m'a précisé que si j'avais été un homme elle l'aurait eue automatiquement. » (Le Monde, 13 avril 04)*

(54) *Une pause, suspense oblige; puis il poursuit, avec la même jubilation discrète : « Ah ! mais vraiment, un film à ce point immature, à ce point rageur, je n'en avais jamais réalisé ! Ça me fait plaisir parce que c'est le genre de films que j'avais envie de voir et que j'aimais, à 15 ans. » (Le Monde, 29 janv.04)*

Il y a ensuite l'attitude ou la disposition intellectuelle que le locuteur manifeste ou dont il fait preuve en parlant. Elle peut être caractérisée en termes de *sagesse, érudition, clairvoyance, intelligence, perspicacité, inventivité, précision, clarté, rigueur, acuité, génie, discernement, finesse, recul, scepticisme, objectivité, distance, recul, conviction, sens critique...* Ce sont bien souvent des critères de scientificité, que l'on oppose au sens commun ou à une approche plus superficielle.

(55) *Avec pédagogie, précision et clarté, le professeur Arnaud Basdevant, chef du service de nutrition de l'Hôtel-Dieu à Paris, qui fut, en 1998, l'un des responsables de l'élaboration du PNNS, a dressé un état des lieux de l'épidémie en France : « Nous sommes face à un phénomène majeur de santé publique. Au regard des chiffres, la tendance est préoccupante et touche toutes les tranches d'âge », a-t-il souligné. (Le Monde, 15 mai 04)*

(56) *« Il y a, reconnaît avec sagesse un conseiller à l'Elysée, beaucoup de paramètres que personne ne maîtrise. Donc, il n'y a pas à se mettre dans des scénarios écrits d'avance. » (Le Monde, 4 mars 04)*

Parler est une sorte d'action. Et cette action, comme bien d'autres formes d'agir, peut être effectuée de différentes manières. *Détermination,*

force, feu, panache, insistance, entêtement, verve, prudence, assurance, aplomb, aisance, calme, vigueur, modération, enthousiasme, constance, dilettantisme... sont autant de qualités (ou de défauts) différent(e)s que l'on peut percevoir chez (ou attribuer à) quelqu'un qui agit. On les retrouve bien parmi les modalités appliquées à des actes de parole rapportés.

(57) *La question posée avec insistance par les porte-parole des associations est donc de savoir si les infrastructures hors port sont suffisantes.* (Le Monde, 12 juin 04)

(58) *A ceux qui maugréent qu'un tel déploiement d'égards, « ça fait un peu république bananière », le maire rétorque avec panache que, « même si ça coûtait les yeux de la tête », l'enjeu - « recevoir M. Chirac comme il le mérite » - en vaudrait la chandelle.* (Le Monde, 25 févr. 03)

(59) *Inlassablement, ils répètent leurs arguments, avec entêtement.* « Nous, on a toujours respecté les lois, on n'est jamais allés au commissariat, insiste le père, entrepreneur en bâtiment. On dérange personne. » (Le Monde, 14 oct. 03)

(60) *Parlant calmement et avec conviction, ce barbu tranquille explique qu'il espère que " le changement viendra de l'intérieur car on ne veut pas payer le prix d'une révolution ".* (Le Monde, 7 déc. 02)

4.2.4 Modalités dénotant le jugement de l'énonciateur sur les paroles (le dit ou le dire) ou l'attitude sociale du locuteur

Les modalités portant sur le contenu du discours rapporté (le dit) concernent essentiellement sa valeur de vérité. L'appréciation véridictionnelle est portée par l'énonciateur, ce qui signifie de sa part une prise de position explicite et « tranchée » par rapport au contenu prédicatif des paroles d'autrui. Elle est exprimée par des marques telles que *avec raison, avec justesse, avec juste raison, à tort...* Dans notre corpus, ces modalités sont extrêmement rares. Les journalistes semblent éviter de se prononcer d'une manière aussi frontale sur la vérité des paroles qu'ils rapportent.

(61) *La journée passant, il est apparu qu'il s'agissait d'une fausse piste, comme, il y a quelques jours, celle du témoignage de Matthew Dowdy, qui affirmait, à tort, avoir aperçu le tireur après le meurtre du 14 octobre.* (Le Monde, 23 oct.02)

(62) « Les grandes équipes sont celles qui savent s'adapter », *martèle avec raison l'un des adjoints d'Eddie O'Sullivan, l'entraîneur irlandais.* (Le Monde, 11 mars 03)

Dans les articles du *Monde*, une attitude de l'énonciateur clairement affichée porte plus facilement sur l'adéquation des moyens d'expressions

utilisés et de la réalité exprimée. Pour souligner la parole appropriée l'énonciateur fait remarquer l'absence de certaines caractéristiques perçues habituellement comme négatives (*sans emphase /pathos /exagération /ambiguïté /grandiloquence /langue de bois/...* ; *avec une absence de pathos*). Mais, c'est la parole « décalée », inadéquate ou trompeuse qui est le plus souvent montrée du doigt. Les termes de *lapalissade*, *litote*, *tautologie*, *langue de bois*, *euphémisme*, *lieu commun*, *pléonasme*, assortis ou non de qualificatifs ou quantificatifs, entrent dans plusieurs schémas d'expression explicités au début du paragraphe 4.2 (*avec/non sans litote /emphase /grandiloquence /quelque exagération/...* ; *par une litote /euphémisme /un douteux euphémisme/...* ; *dans une drôle de tautologie /langue de bois/...* ; *en forme de lapalissade...*). Comme nous l'avons signalé dans le paragraphe 3.4, ce genre d'appréciation portée sur les paroles d'autrui s'accompagne souvent dans notre corpus d'une reformulation ou d'un commentaire destiné à restituer la « vraie » teneur des propos rapportés.

(63) *Comme l'écrit cette semaine notre confrère britannique The Economist, avec un inénarrable sens de la distance et de l'euphémisme, « c'est mieux que pas de cessez-le-feu du tout et c'est mieux que pas de retrait du tout ».* (Le Monde, 7 juill. 03)

(64) *Les 25 sont en tout cas préparés à un échec de ratification. Une déclaration du Conseil européen du 18 juin stipule que, « si, à l'issue d'un délai de deux ans à compter de la signature du traité établissant la Constitution, les quatre cinquièmes des Etats membres ont ratifié ledit traité et qu'un ou plusieurs Etats membres ont rencontré des difficultés pour procéder à ladite ratification, le Conseil européen se saisit de la question ». Cette affirmation procède à la fois de la lapalissade mais aussi de la mise en garde : l'Europe des 25 continuera à aller de l'avant, quitte à ce que ce nombre soit réduit à une vingtaine.* (Le Monde, 23 juin 04)

(65) *Un lieu commun court dans les rangs de l'opposition tunisienne : le pays recèlerait « un potentiel démocratique considérable ».* (Le Monde, 4 déc. 03)

(66) *Sur le plan économique, l'Economist reprend, sans surprise, le cliché selon lequel " la France a besoin de plus d'emplois et de moins d'Etat. Les deux ne sont pas sans relations ".* (Le Monde, 19 nov.02)

(67) *Elle n'a pas une passion pour la tautologie, mais elle y a recours s'il le faut : « L'autre est l'autre est l'autre est l'autre », dit-elle.* (Le Monde, 26 nov.03)

Enfin, le regard critique de l'énonciateur peut se porter également sur le rapport que le locuteur entretient avec son allocutaire. Son appréciation est dictée par les normes qui régissent les rapports sociaux et les règles de vie

commune en vigueur dans le l'univers qu'il partage avec ses propres co-énonciateurs. La liste de ces attitudes est longue. Dans notre corpus, nous avons relevé, entre autres, *respect, tact, diplomatie, autorité, courtoisie, fierté, dignité, discrétion, pudeur, modestie, coquetterie, compassion, pitié, clémence, fermeté, orgueil, sincérité, dédain, jalousie, mépris, cruauté, indignation...*

(68) *Avec tact*, M. Giscard d'Estaing **a reconnu qu'il aurait souhaité que " l'espace de libre discussion soit plus large "**. (Le Monde, 17 juill.02)

(69) M. Renaud **ajoute avec un brin de condescendance** : « Ces aspects-là semblent échapper à la culture économique de nos amis de gauche. Mais tout devrait bien vite rentrer dans l'ordre. » (Le Monde, 6 avril 04)

(70) *Les 40 premières pages de son livre, intitulé Ceux qui aiment ne peuvent pas perdre, racontent une campagne de « sept mois sans sommeil véritable », la « peur atroce de perdre », et les vexations endurées par cet homme que son adversaire, le ministre (UMP) Jean-François Copé, **appelait, non sans mépris**, « Jean-Paul H », pour souligner sa faible notoriété. De fait, plus gestionnaire qu'orateur, peu familier du « socialisme d'estrade », l'intéressé confesse un complexe vis-à-vis de Bertrand Delanoë, capable de lui **lancer, avec quelque cruauté**, au terme d'une réunion publique : « C'est formidable quand tu ne parles de rien ! » **Sans rancune**, M. Huchon distribue les Césars à ceux qui l'ont soutenu, **louant** « la détermination présidentielle » de Laurent Fabius, « l'intelligence » de Dominique Strauss-Kahn, « l'humour amical » de François Hollande, « l'énergie tendue » de Martine Aubry, « l'incroyable popularité » de Jack Lang et « les envolées » de Bertrand Delanoë. (Le Monde, 24 mai 04)*

5. SYNTHÈSE

La classification des verbes attributifs de citation et celle des modalités qui entrent dans l'expression introductrice de discours rapportés mettent en évidence le même jeu de relations énonciatives, ainsi que les mêmes familles de relations sémantiques¹⁶. Cette forte convergence dans la description des verbes et des modalités prouve à nos yeux la pertinence des critères dégagés pour catégoriser les discours rapportés. Le tableau (1) en présente une synthèse. Nous y symbolisons, d'une manière provisoire, le locuteur par Je_1 , l'allocutaire par Tu_1 , l'énonciateur par Je_2 , la forme du

¹⁶ Une étude sémantique plus approfondie serait nécessaire pour mettre en évidence les valeurs dénotées seulement par des verbes ou seulement par des modalités.

propos par *dire(P)*, le contenu du propos par *dit(P)*, la flèche \rightarrow indiquant une relation explicitement marquée. Les relations énonciatives de niveau 1 (1a, 1b, 1c) sont celles que l'énonciateur restitue, en observateur ou en interprétant objectif et « effacé » ; elles concernent les relations que le locuteur entretient avec les différents éléments de son discours. Les relations énonciatives de niveau 2 (2a, 2b, 2c) intègrent explicitement l'énonciateur, lequel prend position par rapport aux différentes facettes du discours rapporté et guide son propre co-énonciateur dans la compréhension de ce discours.

| Verbes | | Expressions adverbiales (modalités) | |
|---|--|---|---|
| Relations énonciatives | Relations sémantiques dominantes | Relations énonciatives | Relations sémantiques dominantes |
| 1a. $Je_1 \rightarrow Tu_1$ | <u>Interlocution</u> échange ; influence (actes de discours) | 1a. $Je_1 \rightarrow Tu_1$ | <u>Interlocution</u> échange ; influence (actes de discours) |
| 1b. $Je_1 \rightarrow \text{dire (P)}$ | <u>Choix en matière d'expression</u> argumentation ; figures de style ; genre ; organisation ; transformation ; élocution | 1b. $Je_1 \rightarrow \text{dire (P)}$ | <u>Choix en matière d'expression</u> caractéristiques formelles ; organisation ; figures de style |
| 1c. $Je_1 \rightarrow \text{dit (P)}$ | <u>Manifestations d'implication personnelle</u> réaction corporelle ; disposition psychologique ou mentale (approbation, mécontentement, opposition, insistance...) | 1c. $Je_1 \rightarrow \text{dit (P)}$ | <u>Manifestations d'implication personnelle</u> disposition intellectuelle ; modalité d'action ; attitude affective ; |
| 2a. $Je_2 \rightarrow (Je_1 \rightarrow Tu_1)$ | <u>Jugement porté sur</u> conformité à des règles sociales | 2a. $Je_2 \rightarrow (Je_1 \rightarrow Tu_1)$ | <u>Jugement porté sur</u> conformité à des règles sociales ; |
| 2b. $Je_2 \rightarrow (Je_1 \rightarrow \text{dire (P)})$ | <u>Jugement porté sur</u> conformité à un genre, un registre, une « réalité » à exprimer; | 2b. $Je_2 \rightarrow (Je_1 \rightarrow \text{dire (P)})$ | <u>Jugement porté sur</u> conformité à un genre, un registre, une « réalité » à exprimer; |

| | | | |
|--|---|--|---|
| 2c. $Je_2 \rightarrow (Je_1 \rightarrow \text{dit (P)})$ | <u>Jugement porté sur</u> valeur de vérité | 2c. $Je_2 \rightarrow (Je_1 \rightarrow \text{dit (P)})$ | <u>Jugement porté sur</u> valeur de vérité |
|--|---|--|---|

Tableau 1 : Critères pour classification des introducteurs de discours rapportés

La typologie générale des discours rapportés que nous avons proposée dans la section 3 est construite à partir des modes d'intervention de l'énonciateur dans le discours qu'il rapporte. « Absent » dans la citation minimale, restituant les paramètres fondamentaux de l'énonciation rapportée dans la citation authentifiée, observateur et interprétant neutre des différents aspects de l'énoncé et de l'énonciation rapportés dans la citation interprétée, enfin, véritable médiateur investi, dialoguant à la fois avec la parole rapportée et avec le co-énonciateur, dans la citation intelligible. Des relations sémantiques particulières donnent corps à chaque catégorie de citation. Le tableau 2 précise la nature des relations impliquées dans les différentes citations. Dans la citation interprétée, nous avons symbolisé la présence implicite du sujet interprétant par le signe deux-points. La citation intelligible porte les traces du co-énonciateur, représenté par Tu_2 .

| Type de citation | Relations énonciatives | Relations sémantiques ou discursives |
|-----------------------|---|---|
| Citation minimale | | |
| Citation authentifiée | $Je_1 \rightarrow Tu_1$; | Repérages personnels et spatio-temporels |
| Citation interprétée | $Je_2 : (Je_1 \rightarrow \text{dire (P)})$; $Je_2 : (Je_1 \rightarrow \text{dit (P)})$; $Je_2 : (Je_1 \rightarrow Tu_1)$ | Interprétation des propriétés du discours et des attitudes manifestées par le locuteur à l'égard de son propos ou son allocutaire |
| Citation intelligible | $Je_2 \rightarrow (Je_1 \rightarrow Tu_1)$; $Je_2 \rightarrow (Je_1 \rightarrow \text{dire (P)})$; $Je_2 \rightarrow (Je_1 \rightarrow \text{dit (P)})$; $Je_2 \rightarrow Tu_2$ (co-énonciateur) | Jugements vériconditionnels ou axiologiques ; Explication ou correction (reformulation, paraphrase, commentaire) |

Tableau 2 : Relations constitutives des quatre catégories de discours rapportés

6. ELEMENTS DE CONCLUSION

L'interaction verbale constitue l'activité fondamentale des langues naturelles. Nos discours, quelle que soit leur nature, sont fortement orientés par rapport à l'horizon d'autrui. Les discours rapportés, comme nous venons de le montrer, restituent très clairement cette caractéristique. Nous avons esquissé une typologie des discours rapportés dont la charpente est purement

énonciative, et donc relationnelle. Elle est construite sur la base des relations qui se tissent entre : le locuteur (source du discours rapporté), l'énonciateur (celui qui rapporte), mais aussi l'allocutaire (le destinataire initial des paroles du locuteur), le co-énonciateur (celui qui est guidé par l'énonciateur dans la compréhension des paroles citées). Les différents rapports sémantiques que ces instances énonciatives établissent avec les propos rapportés (dans leur forme et dans leur contenu) déterminent la spécificité de chacune des quatre catégories de citation. Précisons que le présent travail, de nature encore très empirique et descriptive, appelle nécessairement un prolongement plus formel, indispensable pour mettre clairement en évidence l'interaction entre les différentes instances énonciatives ainsi que la manière précise dont se composent les différentes opérations énonciatives, sémantiques et discursives à l'œuvre dans la citation.

6. PRINCIPALES REFERENCES

- AUTHIER-REVUZ J. (1995), *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, t.1 et t.2, Larousse.
- BALLY C. (1932), *Linguistique générale et linguistique française*, Berne, A. Francke, (éd 1944).
- BAKHTINE M. (1978), *Esthétique et théorie du roman*, Tel, Gallimard.
- CHARAUDEAU P. (1997), *Le discours d'information médiatique*, Nathan.
- CULIOLI A. (1987), « La linguistique : de l'empirique au formel », in *Pour une linguistique de l'énonciation, Opérations et représentations* (1990), t.1.
- DESCLES J.-P. (1976), « Quelques opérations énonciatives élémentaires », *Logique et niveaux d'analyse linguistique*, Paris, Klincksieck.
- DESCLES J.-P. & Z. GUENTCHEVA Z. (2000), « Énonciateur, locuteur, médiateur », in *Les rituels du dialogue*, A. Becquelin et Ph. Erikson (eds), Editions de l'Harmattan.
- M. GROSS, *Méthodes en Syntaxe*. Paris, Hermann, 1975.
- KERBRAT-ORECCHIONI C. (1999), *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, A. Colin.
- KRIEG-PLANQUE A. (2004), « Souligner l'euphémisme : opération savante ou acte d'engagement ? Analyse du 'jugement d'euphémisation' dans le discours politique », in *Semen*, N°17, 59-80.
- LAMIROY B. & CHAROLLES M. (2003), « Les verbes de parole et la question de l'(in)transitivité », Colloque *Lexique et Grammaire*, 22 pages, Thessaloniki, 18.09.2003.
- LYONS J. (1990), *Semantics* (Vol. 1 et 2), Cambridge University Press, Cambridge, 1977, traduction française : *Sémantique linguistique*, Paris, Larousse.
- MAINGUENEAU D. (2000), *Analyser les textes de communication*, Nathan.
- LE MONDE (2002), *Le style du Monde*, Guide rédactionnel.

- MOURAD G. (2001), *Analyse informatique des signes typographiques pour la segmentation de textes et l'extraction automatique des citations*, Thèse de doctorat, Université de Paris-Sorbonne.
- OLSON D. R. (1998), *L'univers de l'écrit*, Psychologie, Retz.
- ROSIER L. (1999), *Le discours rapporté : histoire, théories, pratiques*, Duculot.
- SEARLE J.-R. (1972), *Les actes de langage : essai philosophique du langage*, Paris, Hermann, (*Speech Acts. An Essay in the Philosophy of Language*, London, New York, 1969).
- VANDERVEKEN D. (1988), *Les actes de discours*, Mardaga, Liège.